

1. Whether there will be adequate central direction and co-ordination of the financial management and control functions remaining in, and shared by,

- The Planning Branch
- The Program Branch
- The Financial Administration Branch
- The Personnel Policy Branch of the Secretariat, and
- The Department of Supply and Services.

2. The degree to which the Treasury Board will not only assume responsibility for policy but also will assume its full share of the responsibility for the way these policies are applied in practice throughout the public service.

1. s'il y aura une direction et une coordination centrales adéquates des fonctions de gestion et de contrôle financiers qui continuent à être exercées et partagées par:

- la Direction de la planification
- la Direction des programmes
- la Direction de l'administration financière
- la Direction de la politique du personnel, et
- le ministère des Approvisionnements et Services

2. la mesure dans laquelle le Conseil du trésor assumerà non seulement la responsabilité en matière de politiques, mais aussi sa part entière de responsabilité en ce qui concerne la façon d'appliquer ces politiques à l'intérieur de toute la Fonction publique.